

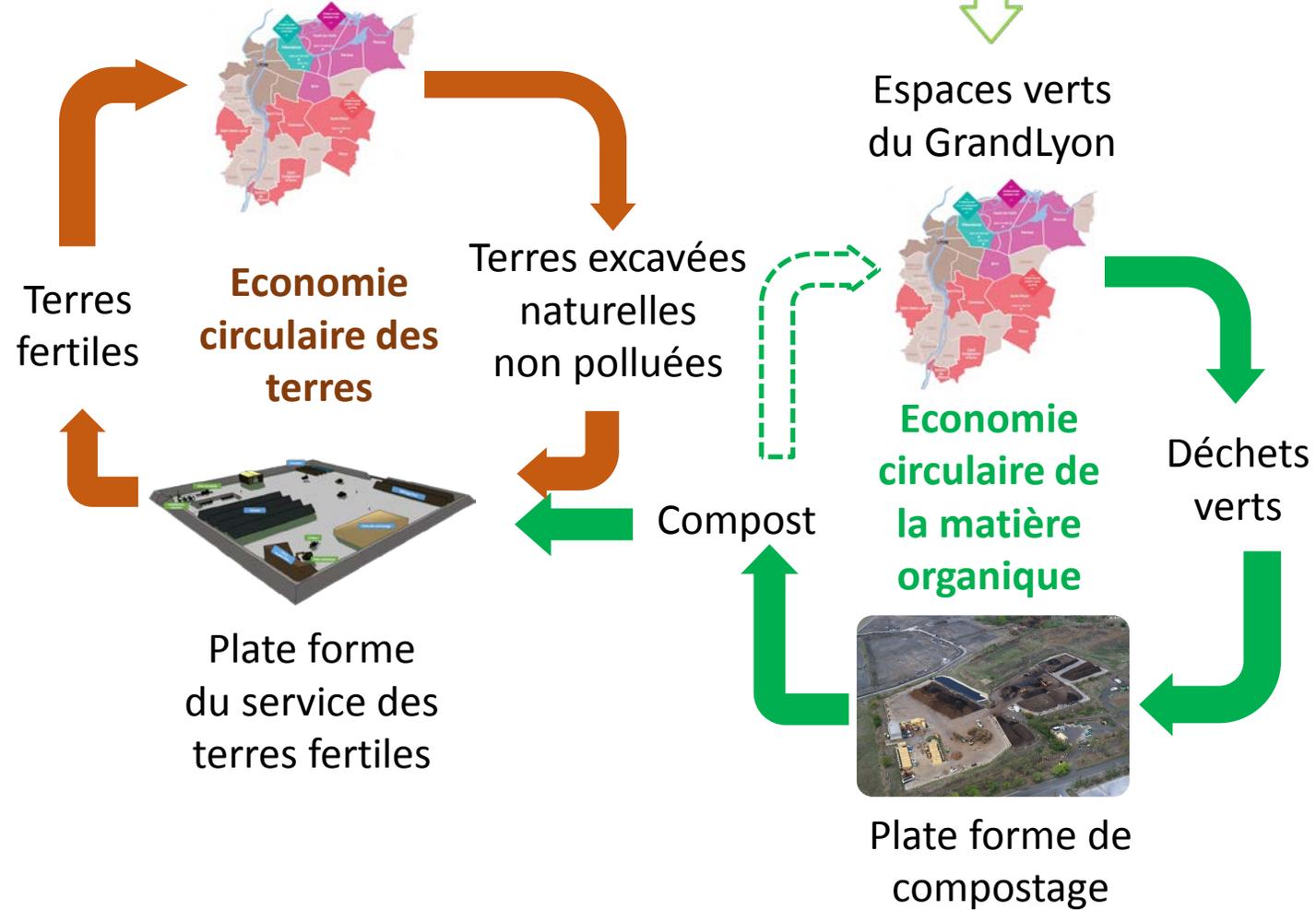
~~Le projet d'usines à terres fertiles~~

Le service Terres Fertiles 2.0

*Une nouvelle économie circulaire
pour la Métropole du Grand Lyon*

Economie circulaire des terres fertiles

Les opérations d'aménagement et d'infrastructure du Grand Lyon



Les trois temps de la filière

- **A : MOBILISER LES RESSOURCES EN AMONT DE LA PRODUCTION**
 - **Composts de déchets verts**: abondance et stabilité du flux de production (60 000 m³ / ans)
 - Accepter uniquement des ressources de **terres naturelles** (aucun déchet de déconstruction)
 - **Terres naturelles excédentaires des opérations d'aménagement ou d'infrastructure** : variabilité et irrégularité du flux selon calendrier et localisation des opérations (diversité des matériaux pédologiques et géologiques)
 - Assurer la **conformité sanitaire** des ressources : interdiction des terres issues de sites et sols pollués et contrôle des éléments polluants des sites ressources
 - Besoin de **sensibiliser les chefs de projet et les maîtres d'oeuvre** des opérations d'aménagement ou d'infrastructure pour **faciliter le fléchage des ressources vers l'économie circulaire** du Grand Lyon
 - Nécessité d'une **caractérisation agropédologique en amont** des opérations d'aménagement ou d'infrastructure

Les trois temps de la filière

- B : PRODUIRE LES TERRES FERTILES 2.0 SUR LA PLATEFORME DE SAINT FONSD
 - **Principe de simplicité et de maîtrise des coûts** : produire moins cher ou au même prix que les terres issues du décapage de sols agricole
 - N'accepter que des **terres naturelles** suivant des fuseaux granulométriques conformes par rapport aux terres fertiles à produire
 - **Différentes natures de terres** sont nécessaires si l'on veut produire différents type sols
 - Trier les terres par lot et **éviter tout mélange de terres, et tout criblage**
 - Produire des matériaux en **trois catégories de produit (H1, H2, H3)** selon un référentiel agropédologique urbain qui définit différents types de sols fertile à reconstituer
 - Pour les produits H1, réaliser des mélanges **H1 : 1 volume de compost pour 1 volume de terre naturelle**
 - Assurer un service de **traçabilité** des lots de ressources (origine/ destination)
 - Vérifier la **conformité sanitaire des produits et respecter la norme** de définition des support de culture (NF U 44 551)

Les trois temps de la filière

- C : RECONSTITUER DES SOLS FERTILES 2.0 ,
SUPPORTS DE PAYSAGE DE NATURE ET D'AGRICULTURE URBAINE
 - Les sols fertiles doivent être plurifonctionnels : contribuer au plan climat et à la ville perméable : évapotranspiration du végétal et rétention / infiltration de l'eau

H1 : Mélange Terre Compost

initiateur de l'activité biologique, infiltration de l'eau pluviale, réserve en eau utile pour les végétaux

H2 : Terre naturelle sélectionnée avec engrais organiques

compartiment d'activité biologique de profondeur , stockage de l'eau pluviale, réserve utile en eau pour les végétaux

H3 : Terre « matériau » de transition avec le sol en place sous jacent

stockage d'eau pluviale et forte capacité de drainage ou d'infiltration / OU BIEN

faible perméabilité pour ralentissement du flux d'infiltration, évitement de gaspillage de l'eau et rétention d'eau dans H2

Les trois temps de la filière

- C : RECONSTITUER DES SOLS FERTILES 2.0 ,
SUPPORTS DE PAYSAGE DE NATURE ET D'AGRICULTURE URBAINE
 - **Les sols fertiles doivent être continus** pour le développement du système racinaire, **en relation avec le sol encaissant et le sol sous jacent** (ancrage profond et latéral) et **conçus en fonction d'un objectif de gestion de l'eau pluviale**, facteur clé de l'adaptation des essences, de leur développement et de leur pérennité

H1 : épaisseur (a)

Si (a) = 10 cm, alors (E) = 40 cm : sol pour pelouse

H2 : épaisseur (b) = 2 x (a)

Si (a) = 20 cm, alors (E) = 80 cm : sol pour arbuste

H3 : épaisseur (a)

Si (a) = 30 cm, alors (E) = 120 cm : sol pour arbre

SOL FERTILE : épaisseur (E) = 4 x a

